



INFO MUNICIPALE MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE LEPAGE

FÉVRIER 2014

BIBLIO-BIBLIO-BIBLIO

Depuis le 8 janvier la bibliothèque
est ouverte les mercredis aux 2 semaines
De 18h30 à 20h00

Rotation des livres aux 6 semaines

VENEZ VOIR NOTRE BELLE COLLECTION LOCALE



RECENSEMENT DE CHIEN 2014

*Si vous avez un ou plusieurs chiens, venez
chercher votre médaille au bureau.*



SERVICE D'INSPECTION MUNICIPAL

SERVICE DE PERMIS

*Si vous avez besoin d'un permis de rénovation, construction,
dérogation mineure, puits artésien, fosse septique, etc. Veuillez prendre
rendez-vous avec M. Gabriel Dumont,
inspecteur en urbanisme au 418 775-4171.*

M. Dumont est disponible les lundis de 9 h 15 à 12 h.



MARCHONS...EN SÉCURITÉ

*La marche à pied est un exercice salubre pour la santé, mais elle doit se
faire de façon sécuritaire.*

*On nous a signalé que des promeneurs circulent, le soir, sans être trop
visibles. Il est important de porter des vêtements avec des bandes
réfléchissantes ou de couleur voyante, afin d'être facilement aperçu par les
automobilistes. Des brassards de sécurité sont à votre disposition au bureau
municipal, donnés par la Corporation du Développement, et il suffit de les demander. De
plus, rappelons qu'il est très dangereux de circuler en véhicule hippomobile après la tombée
de la nuit, pour votre sécurité, ou celle de votre cheval.*



DÉNEIGEMENT DES COURS

Dans le but d'une bonne collaboration et de faire respecter l'article 498 du Code de la sécurité routière. Lors du déneigement de votre cours, il est strictement interdit de disposer de la neige sur un chemin public provenant de votre entrée.

LE BILLET VERT...C'EST QUOI?

Le Billet Vert, ce sera une chronique qui vous reviendra dans le bulletin INFO-MUNICIPAL. Vous y trouverez de petits articles, sans prétention, visant à transmettre de l'information sur tout ce qui nous touche sur le plan environnemental, dans notre belle municipalité.

En tant que membre du conseil municipal, on se fait souvent dire que les services municipaux nous coûtent de plus en plus cher : ce n'est un secret pour personne, mais il est un domaine où on peut tous avoir une influence sur le coût, et c'est sur le service des vidanges et de la récupération. Il faut savoir que nos déchets domestiques (les vidanges) voyagent jusqu'en Mauricie, à Saint-Étienne-des-Grès, pour y être enfouis, au coût de 124,00 \$ la tonne. Il faut donc réduire au maximum les quantités de déchets, et il existe quelques excellents moyens pour y arriver : la récupération (bacs bleus), le compostage et enfin l'ÉCO-CENTRE DE LA MITIS, service en place depuis maintenant 6 ans.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, L'ÉCO-CENTRE est situé au 428, chemin Perreault Est, celui-ci est ouvert tous les jours de 8 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi, de novembre à avril, alors que de mai en octobre, il est en opération jusqu'à 17 h 00. Pour en savoir plus, communiquer avec le 418-785-0055 : Madame Elaine Savard se fera un plaisir de vous donner plus d'informations sur les services mis à votre disposition. Des feuillets d'information sont aussi disponibles au bureau municipal. L'adresse courriel est centredetransfert@mitis.qc.ca.

Il est bon de savoir que pour l'année 2013, la population de Saint-Joseph-de-Lepage a apporté 166 tonnes de matériaux divers à l'ÉCO-CENTRE, (à 124,00 \$ la tonne, faisons le calcul de ce que nous aurions dû déboursier si ce service n'avait pas existé...)

Dans les prochains numéros, je reviendrai plus en détail sur les divers matériaux acceptés ou refusés à l'ÉCO-CENTRE, ainsi que sur différents moyens de réduire notre volume de déchets.

Si vous avez des suggestions de sujets pouvant faire l'objet de recherches plus approfondies, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 418 775-4592 ou avec Madame Tammy Caron, au bureau municipal au 418 775-4171.

Ghislain Vignola,
Conseiller municipal

Collecte pour le mois de février
Résiduelles: 13 et 27 Recyclables: 14 et 28

Cueillette de matières

Pour la collecte des bacs verts et bleus

S'il vous plaît, assurez-vous que vos bacs soient déneigés et accessibles pour la collecte. De préférence, avancer vos bacs au chemin dès 7 h le matin, le jour de la collecte.

N'OUBLIEZ PAS, RECYCLER, C'EST ÉCONOMISER!

Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage

Tammy Caron dg et sec-très et Françoise Bérubé, sec-très adj.

70, rue de la Rivière, Saint-Joseph-de-Lepage, (Québec) G5H 2N8

418 775-4171

